

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Téléc. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL DE DÉCEMBRE 2025 À MARS 2026

Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

J'espère que vous avez pu vous reposer un peu pendant les Fêtes et passer du temps avec vos êtres chers, mais aussi réfléchir à nos efforts collectifs et à nos victoires en 2025.

J'ai commencé l'année comme d'habitude, en allant à la rencontre du personnel de chaque région. C'est inspirant d'écouter les membres du personnel du SCFP, dont le dévouement et l'expertise sont la force motrice de nos travaux. Chaque membre de notre équipe joue un rôle déterminant dans le programme du SCFP, le renforcement de notre pouvoir de négociation et la progression du mouvement syndical. Leur engagement permet à nos membres de s'exprimer, d'être protégés au travail et de se battre pour des services publics plus forts, ce qui se traduit en changements concrets pour la population.

Le SCFP a le vent en poupe depuis le début de l'année. Notre base, nos leaders et notre personnel travaillent d'arrache-pied pour défendre les droits des travailleuses et travailleurs, renforcer les services publics et faire progresser la justice sociale et économique dans tout le pays. Chaque jour, nos membres se mobilisent pour protéger la décence du travail, défier le pouvoir de l'entreprise privée et veiller à ce que les communautés, les familles et l'environnement aient la priorité sur le profit. De la lutte pour des services de garde éducatifs à l'enfance à la défense du droit de grève, de la responsabilisation des gouvernements en matière d'assurance-emploi à la demande de transparence et de viabilité dans les technologies émergentes, le SCFP est à l'avant-garde pour bâtir un Canada plus juste et plus fort pour tout le monde.

La campagne du SCFP « Il est temps de réformer l'assurance-emploi » mobilise les travailleuses et travailleurs de tout le pays pour exiger un système d'assurance-emploi juste et efficace qui soutient réellement les gens au moment le plus crucial. La campagne met en lumière les lacunes du système pour un trop grand nombre de personnes, notamment celles qui sont migrantes ou dont l'emploi est précaire ou à temps partiel, en raison d'obstacles à l'admissibilité, d'un faible niveau de prestations et de disparités régionales qui peuvent réduire la période de prestations à seulement quatorze semaines.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CANDACE RENNICK

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

DAWN BELLEROSÉ, PATRICK GLOUTNEY, SHERRY HILLIER, GINA MCKAY, KAREN RANALLETTA

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Le SCFP demande à ses membres et à ses alliés de faire pression sur le fédéral pour qu'il réforme l'assurance-emploi de manière à fournir un véritable soutien au revenu en cas de chômage, de congé parental, de congé de maladie ou de congé pour prestation de soins et en priorisant les besoins de ces gens au lieu des intérêts des entreprises.

Sur les lieux de travail canadiens, l'intelligence artificielle prend de plus en plus de place dans un contexte où la surveillance est minime, la réglementation aussi, et les coûts environnementaux élevés. C'est une menace pour les travailleuses et travailleurs, les communautés et le climat. Le SCFP sonne l'alarme : les demandes massives de l'IA en énergie, en eau et en minéraux sont la cause d'émissions de gaz à effet de serre, mettent à rude épreuve nos vieux réseaux électriques et encouragent les activités d'extraction de ressources qui nuisent aux écosystèmes et qui violent les droits des peuples autochtones, tout cela pendant que le privé engrange les investissements de l'État. Le SCFP demande au gouvernement fédéral d'appliquer des lois environnementales strictes, d'exiger la transparence sur la consommation de l'IA en eau et en électricité, et de construire une infrastructure numérique publique pour protéger la souveraineté canadienne. En outre, il faut obliger les employeurs à divulguer les impacts environnementaux de l'IA afin de permettre aux travailleuses et travailleurs de demander des comptes et de préserver à la fois leurs emplois et la planète.

Le SCFP a écrit à la ministre Patty Hajdu, au nom de ses 800 000 membres, dont 12 000 œuvrant dans les services éducatifs à l'enfance, pour lui faire part de ses vives inquiétudes quant à l'avenir du programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Malgré l'avancée historique que représente celui-ci, le budget 2025 n'a pas majoré le financement, les accords à court terme ont retardé l'atteinte des cibles de places à dix dollars par jour et des échappatoires ont permis à des exploitants à but lucratif de recevoir des fonds publics, une menace à la qualité et à l'accessibilité des services. Le SCFP a demandé au gouvernement de renouveler son engagement en faveur des services publics à but non lucratif, d'investir dans le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre et de financer pleinement les services éducatifs à l'enfance autochtones et communautaires, parce que l'universalité du système dépend de la robustesse des services publics.

Le SCFP participe activement à la riposte contre le projet de loi C-12, qui réduira les protections accordées aux personnes réfugiées et exposera des centaines de milliers de résidentes et résidents canadiens, y compris des membres du SCFP, à un risque d'expulsion. Le projet de loi, qui a fait l'objet d'une procédure accélérée à la Chambre des communes en 2025, est en train d'être adopté à la hâte par le Sénat. Le SCFP a déposé des mémoires à la Chambre des communes et au Sénat pour demander l'abrogation du projet de loi et inviter le gouvernement à reprendre, depuis le début, sa réforme du système d'immigration en se laissant guider, cette fois, par les organismes de personnes migrantes. Nous prévoyons que le Sénat votera sur le projet de loi vers la fin mars et nous faisons pression auprès des sénateurs afin qu'ils y apportent des amendements conformément aux recommandations formulées par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (SOCI).

La campagne du SCFP en faveur du projet de loi C-247 est une défense audacieuse du droit fondamental de grève au Canada. Elle dénonce le recours à l'article 107 du Code canadien du travail pour mettre fin à des moyens de pression légitimes. Le gouvernement fédéral a invoqué cet article à plusieurs reprises dernièrement pour se ranger du côté du patronat. Le SCFP a souligné que ce pouvoir a été utilisé pour faire taire les agentes et agents de bord en grève chez Air Canada et faire pencher la balance en faveur des intérêts de l'entreprise, les privant du même coup du droit à la négociation collective protégé par la Charte. Le projet de loi C-247, présenté par des personnes députées néo-démocrates, abrogerait l'article 107 afin de retirer au gouvernement la possibilité de mettre fin unilatéralement à une grève, à huis clos. Le SCFP sollicite l'appui de ses membres et de la population à cette législation, afin que travailleuses et travailleurs puissent négocier équitablement, exercer une véritable influence et obtenir justice au travail sans craindre l'intervention de l'État.

Le SCFP a aidé des membres de tout le pays à participer à la journée de lobbyisme de la Coalition canadienne de la santé sur la Colline du Parlement, au début du mois de février. Nos membres se sont joints à 200 syndicalistes, militantes et militants pour demander au gouvernement fédéral d'appliquer la Loi canadienne sur la santé et de s'opposer à la privatisation des soins de santé, y compris la tentative flagrante, en Alberta, de démanteler notre système public par le biais de la loi 11.

Le SCFP s'est également joint à ses alliés syndicaux sur la Colline du Parlement pour exiger du gouvernement qu'il priorise la main-d'œuvre dans son approche de l'économie et du commerce. En effet, les nouvelles menaces qui pèsent sur les emplois canadiens révèlent les dangers d'une politique commerciale dictée par l'entreprise privée. Ensemble, les syndicats ont appelé à une stratégie nationale centrée sur les travailleuses et travailleurs, une stratégie qui protège les services publics, qui défend les industries nationales et qui sauvegarde la souveraineté canadienne, en précisant que l'avenir du pays doit être façonné par le contrôle démocratique et l'action collective, et non par le profit des entreprises.

En février, la réunion de tous les comités SCFP, tenue à Ottawa, a rassemblé des militantes et militants syndicaux de partout au pays pour une semaine de discussions enrichissantes, de planification stratégique et d'actions visant à renforcer notre mouvement et à défendre les services publics. Avec des membres unis d'un océan à l'autre, le message était clair : lorsque les travailleuses et travailleurs se tiennent ensemble, nos voix portent davantage. Le SCFP a mis à profit cet élan en organisant une journée de lobbying des comités, au cours de laquelle 93 rencontres ont eu lieu avec des députés, des ministres, des sénateurs et des chefs de parti. Les membres ont fait part de leurs expériences vécues sur la Colline du Parlement, exprimant avec conviction l'urgence d'investissements réels dans les services publics et les programmes sociaux, afin que les élues et élus puissent mettre un visage sur les conséquences bien concrètes du sous-financement et de la privatisation dans les collectivités partout au Canada.

Lors de la dernière journée de l'ACM, les membres ont réfléchi à l'impact de leur travail de représentation auprès des parlementaires et aux moyens de faire avancer des actions concrètes, que ce soit dans les discussions de caucus ou par l'entremise de projets de loi d'initiative parlementaire. Les élu·es ont reconnu les défis à relever, et beaucoup ont demandé que nous restions en contact et ont déclaré que le dialogue continu avec le SCFP était le bienvenu. La semaine a également renforcé notre engagement envers des milieux de travail plus sécuritaires grâce à l'atelier interactif « Un travail plus sain, pas des travailleuses et travailleurs plus endurants », où les participantes et participants ont examiné les risques psychosociaux et des solutions concrètes pour protéger la santé et la sécurité psychologiques. Je suis fier·e du travail accompli tout au long de la semaine. Les membres du SCFP savent que des services publics forts reposent sur des syndicats forts, et ensemble, nous continuerons de revendiquer le respect, les ressources et la protection que méritent les travailleuses, les travailleurs et les communautés.

Négociations collectives, grèves et lock-out

PROVINCE	SECTION LOCALE	EMPLOYEUR	NOMBRE DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE
Fédérale	5490	Pascan	20	28 octobre 2025	En cours
Québec	4317	Port de Montréal - Terminus	30	22 septembre 2025	168 jours
Québec	5564	Autobus Fleur de Lys	30	16 novembre 2025	115 jours
Ontario	1281	Association des professeurs de l'Université York	8	27 octobre 2025	98 jours
Québec	301	Ville de Montréal	6441	4 février 2026	1 journée

SCFP 5490

Les agentes et agents de bord du SCFP 5490 tiennent bon depuis le 28 octobre 2025 dans leur lutte pour une deuxième convention collective équitable, comprenant des salaires à la hauteur du travail essentiel qu'ils accomplissent. Cet employeur n'a pas hésité à recourir à des travailleuses et travailleurs de remplacement malgré la nouvelle législation fédérale anti-briseurs de grève, compromettant les droits de nos membres, qui sont contraints de défendre leurs droits à la négociation devant le CCRI.

SCFP 4317

Les membres ont ratifié l'entente de principe le 27 février 2026. La nouvelle convention collective prévoit des augmentations salariales annuelles de 6,25 %, 4 % et 2,25 % pour les années suivantes, avec une indexation au coût de la vie (IPC), et comprend des dispositions visant à protéger 22 emplois contre l'automatisation.

SCFP 1281

Après 14 semaines sur la ligne de piquetage, le SCFP 1281 a ratifié une entente de principe le 1er février 2026. Les membres étaient déterminés à protéger le travail de l'unité de négociation et à renforcer les dispositions en matière de santé et de sécurité. Bien que la grève ait été longue et difficile, les membres sont demeurés unis et poursuivront leur engagement avec force et solidarité.

SCFP 5564

Les membres ont ratifié l'entente de principe le 12 février 2026. La nouvelle convention collective apporte des améliorations majeures aux conditions de travail, notamment : des augmentations salariales allant de 21,25 % à 30 % sur cinq ans, avec une protection complète par indexation au coût de la vie (IPC), une semaine de travail de 37,5 heures, des pauses-repas payées, des jours fériés payés, augmentation du temps consacré aux activités syndicales, amélioration des dispositions relatives à la santé et à la sécurité et prime à la signature de 1 000 \$.

SCFP 301

Le SCFP 301 a tenu une grève d'une journée pour envoyer un message d'unité et de solidarité, alors que les négociations avec la Ville de Montréal entrent dans une phase critique. Les salaires ont pris du retard ces dernières années, et leur rattrapage constitue la principale priorité de la section locale.

Mises à jour régionales

Atlantique

Terre-Neuve-et-Labrador

Depuis le lancement, en 2021, du programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les familles de Terre-Neuve-et-Labrador constatent d'importants bienfaits. Les frais ont diminué de plus des deux tiers, ce qui aide les ménages à joindre les deux bouts. Hélas, ces progrès sont menacés si le gouvernement provincial ne se décide pas à agir.

Le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador, qui représente 6 600 membres, incluant les travailleuses et travailleurs dans les secteurs de l'éducation et des services éducatifs à l'enfance, demande au gouvernement Wakeham d'assumer une plus grande part de responsabilité dans l'avenir de ce programme. Le SCFP profite de la rencontre entre le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et ses homologues fédéral et provinciaux pour exhorter le provincial à bonifier considérablement le financement, à augmenter les salaires, à offrir des prestations de retraite aux EPE et à respecter le droit à la négociation collective. Nous soulignons aussi l'importance de limiter la place du privé, d'obliger les services de garde à rendre des comptes à la population et d'utiliser des bâtiments publics, comme les écoles et les universités, pour ajouter des places réglementées. Sans ces mesures, le programme ne remplira pas ses promesses et devra s'appuyer sur le bas salaire et les conditions de travail précaires d'une main-d'œuvre essentiellement féminine.

Le SCFP a condamné la vague de compressions à l'Université Memorial, qui élimine des emplois, ferme des campus et sabre dans les services. Il s'agit d'une réponse irresponsable à un déficit budgétaire, une réponse qui pénalise inutilement la main-d'œuvre et la clientèle étudiante. Ces coupes, résultat de nombreuses années de réduction du financement provincial, ciblent directement au SCFP 1615 et affaiblissent la seule université publique de la province. Le SCFP a demandé aux deux paliers de gouvernement de rétablir immédiatement le financement, de protéger les emplois et de garantir l'accessibilité d'une éducation de qualité, en précisant que l'austérité aux dépens des travailleurs et des étudiants est inacceptable.

Nouvelle-Écosse

Les membres du SCFP dans la province célèbrent une victoire durement acquise après que la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse a invalidé le projet de loi 148, qui imposait un gel salarial de quatre ans, le jugeant inconstitutionnel et réaffirmant le droit des travailleuses et travailleurs, garanti par la Charte, à une négociation collective libre et équitable. Le tribunal a été clair : cette loi, adoptée sous l'ancien premier ministre Stephen McNeil et maintenue par Tim Houston et les progressistes-conservateurs de la Nouvelle-Écosse, a violé l'obligation de négocier de bonne foi, privant les travailleuses et travailleurs de salaires et d'avantages durement gagnés.

Le SCFP exige que le gouvernement respecte la décision, cesse de gaspiller l'argent des contribuables en appel et en attaquant les droits des travailleuses et travailleurs, et négocie équitablement avec celles et ceux qui font fonctionner les services publics de la Nouvelle-Écosse.

Le SCFP a signé un communiqué de presse avec ses alliés syndicaux de la région pour prévenir contre la menace qui pèse sur le système public néo-écossais de santé mentale et de lutte à la toxicomanie. Chaque jour, les cliniciennes et cliniciens du secteur public, dont beaucoup sont membres du SCFP, sauvent des vies. Pourtant, le modèle de prestataire indépendant creuse un écart salarial injuste avec les prestataires du secteur privé financés par les contribuables. Cela pousse des personnes qualifiées à quitter le système public, ce qui compromet la qualité des soins. Le SCFP demande au gouvernement provincial d'agir immédiatement pour combler cet écart, protéger la première ligne et garantir l'accessibilité et la pérennité du système de santé mentale public.

Les syndicats représentant les enseignantes, les enseignants et le personnel de soutien scolaire de la Nouvelle-Écosse, dont le SCFP, ont fait part de leurs inquiétudes face à l'escalade de la violence à l'école. On a signalé des dizaines de milliers d'incidents ces dernières années. Chaque jour, nos membres signalent des menaces à leur sécurité, qu'il s'agisse de coups ou de coupures infligés par des élèves ou de jets d'objets lourds; certains doivent prendre un congé de longue durée pour se rétablir de leurs blessures. Malgré des mesures mineures comme la révision du code de conduite des élèves, le gouvernement provincial n'accorde pas à ce problème de SST tout le sérieux qu'il mérite, laissant le personnel sous-protégé et surmené. Le SCFP et le NSTU réclament une diminution de la taille des groupes, une formation adéquate et une application plus stricte des normes de SST; le gouvernement doit cesser de privilégier les mesures administratives au détriment de la sécurité et du bien-être de la main-d'œuvre et des élèves. Cette inaction est le reflet d'une tendance lourde à la négligence sous le gouvernement Houston, qu'il s'agisse de SST ou du coût des services essentiels, entre autres.

Plus tôt cette année, le NPD de la Nouvelle-Écosse a vivement critiqué le premier ministre Tim Houston pour son inaction face aux hausses de tarifs proposées par Nova Scotia Power : 3,8 % rétroactif au 1^{er} janvier et 4,1 % l'année suivante. Le NPD a prévenu que les ménages étaient déjà à bout et que la compagnie avait perdu la confiance du public après la cyberattaque de l'année dernière. Lisa Lachance, chef parlementaire du parti, a souligné que M. Houston, qui s'est nommé ministre de l'Énergie, n'a pas assisté aux audiences et qu'il n'a pas présenté d'observations au nom du gouvernement, laissant la population à la merci d'une hausse. Le NPD a réclamé un examen complet de Nova Scotia Power, dénonçant l'attitude du premier ministre, plus soucieux d'éviter de rendre des comptes que de défendre les familles.

Nouveau-Brunswick

Dans son discours de 2026 sur l'état de la province, la première ministre Susan Holt a défendu des coupes drastiques dans les dépenses publiques comme une nécessité pour la croissance économique, malgré un déficit abyssal de 834,7 millions de dollars. Elle a donc transféré le fardeau sur les travailleuses, les travailleurs et les services publics tout en protégeant les intérêts de l'entreprise privée. Le plan du gouvernement donne la priorité aux allègements fiscaux pour les investisseurs, à l'exploitation des ressources et aux projets du secteur privé, sans garantir de bons emplois syndiqués ou de véritables protections. Pendant ce temps, la crise dans le système de santé s'aggrave. Dans la province, près de 238 000 personnes, soit près d'un tiers de la population, n'ont pas de médecin ou d'infirmière praticienne de famille. Le message est clair : le gouvernement est prêt à affaiblir les services publics et à surcharger la première ligne pour récompenser les entreprises et laisser les communautés payer le prix de sa « transformation économique ».

Le SCFP 1252, qui représente la main-d'œuvre hospitalière du Nouveau-Brunswick, a organisé un sommet historique pour les nouveaux arrivants dans le cadre des efforts déployés par notre syndicat national afin de renforcer la solidarité avec les travailleuses et travailleurs migrants. Environ 150 membres de toute la province y ont participé, à la fois des leaders chevronnés et de tout nouveaux membres dont c'était la première expérience syndicale. Félicitations à cette section locale pour cette belle réussite. L'expérience canadienne de nos membres a beau être variée, le plus important est de rester unis et solidaires.

Île-du-Prince-Édouard

Rob Lantz redevient premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard après avoir remporté la course à la chefferie du Parti progressiste-conservateur, au cours d'une année d'instabilité politique qui a vu trois premiers ministres se succéder en douze mois. Il se targue de prioriser la santé, l'abordabilité, l'énergie et le territoire, mais la population a déjà entendu ces promesses sans que les services publics fassent l'objet d'investissements durables. Son bilan témoigne d'une tendance à prendre de mauvaises décisions qui alourdissent le fardeau de la première ligne et qui mettent les familles en difficulté, tandis que les projets complexes d'infrastructure et de commerce prennent le pas sur les besoins urgents.

Le SCFP-Î.-P.-É. a participé à une manifestation en marge du congrès à la direction du Parti progressiste-conservateur pour soutenir la main-d'œuvre de l'éducation. On voulait faire savoir au premier ministre Lantz quelles devaient être ses priorités au premier jour de son mandat officiel à la tête du parti. Cela signifie qu'il reste premier ministre non élu, et il n'a pas l'intention d'organiser des élections générales au printemps.

Après 107 jours de grève, les courageux membres du SCFP 830 sont retournés au travail la tête haute. À l'approche des élections municipales de cette année, nos membres de cette section locale et de toute l'île se mobilisent pour qu'on élise des conseillers, des conseillères et des maires qui se soucient des travailleurs, des travailleuses et des communautés, et qu'on montre la porte aux gens qui soutiennent les briseurs de grève.

Nos membres se sont également réunis pour le tout premier sommet de coordination des négociations de l'Île-du-Prince-Édouard. Inspirés par la grève du SCFP 830 et par la mobilisation provinciale derrière les grévistes, nos membres de l'île se concertent pour décrocher de bonnes conventions collectives qui renforceront nos lieux de travail et nos communautés.

Québec

On s'y attendait, la nouvelle administration à la Ville de Montréal n'agit pas dans le respect de ses employés et des syndicats qui les représentent. En annonçant 250 suppressions de postes sans avoir donné de précisions aux syndicats, la Ville a créé un vent d'incertitude et un climat de méfiance chez son personnel. Le dialogue n'étant pas au rendez-vous, les représentants du SCFP 429 ont dû se présenter au Conseil municipal pour avoir des explications, lesquelles n'ont pas été satisfaisantes. Plutôt que d'avoir une approche unilatérale mal informée, l'administration devrait consulter ses employés, via leurs représentants syndicaux, pour entendre des propositions venant des véritables experts : ceux et celles qui donnent les services aux citoyens.

Le manque de consultation et de respect est aussi caractéristique du gouvernement Legault qui agit comme un bulldozer dans le secteur de la santé. Une autre réforme mal avisée est proposée, laquelle ferait disparaître un pan essentiel de la santé publique au Québec : l'Institut national de santé publique (INSPQ). Les personnes à l'emploi de l'Institut ont appris la nouvelle dans les médias. L'entité autonome et indépendante en santé publique a un rôle essentiel et unique dans notre système de santé. Orienter les ressources vers les soins curatifs du réseau au détriment de la santé préventive de la population est une grave erreur. De plus, le Québec risque ainsi de perdre une expertise reconnue mondialement en matière de santé publique.

Pour la première fois en plus de 15 ans, les membres du SCFP 301 ont déclenché une grève de 24 heures pour lancer un message de solidarité et dire à la Ville de Montréal que les cols bleus n'accepteront pas de concessions dans leurs conditions de travail. Dans les dernières années, les cols bleus ont perdu entre 6 et 7 % de leur pouvoir d'achat. Non seulement la Ville ne propose pas de rattrapage, mais elle propose plutôt un cadre financier qui les appauvrirait davantage. La grève générale illimitée demeure toujours un moyen de pression de dernier recours, mais si c'est la seule chose qui permet d'arriver à une entente satisfaisante, le syndicat et ses membres sont prêts à se rendre là.

En décembre 2025, en pleine controverse sur la place qu'occupent les syndicats dans notre société, débat suscité par l'introduction d'un projet de loi de la CAQ, un important sondage a été effectué pour le SCFP-Québec par la firme CROP. En tout, 2000 Québécoises et Québécois y ont répondu et les résultats sont très encourageants. Les personnes sondées considèrent à 81% que les syndicats jouent un rôle essentiel dans la défense des travailleuses et travailleurs. Par ailleurs, 79 % des répondantes et répondants jugent que l'actuel gouvernement du Québec cherche à réduire l'influence des syndicats. Le niveau d'appui citoyen envers les organisations syndicales démontre que les gens s'attendent à ce que les gouvernements traitent les syndicats en partenaires, comme ils l'ont toujours été au Québec. La concertation, plus que la confrontation, a permis de faire avancer l'agenda économique et social qui a construit le Québec d'aujourd'hui.

Ontario

Le système paramédical ontarien est en crise en raison d'un manque chronique de personnel, de l'augmentation du nombre d'appels et de problèmes croissants en matière de santé mentale chez la main-d'œuvre de première ligne. Pourtant, certains continuent de mousser la création d'un ordre des paramédics qui coûtera cher sans améliorer les soins à la population. Le SCFP, qui représente environ 8 000 paramédics et agentes et agents de communication, prévient que le recrutement et la rétention de personnel sont au plus mal en raison de l'épuisement professionnel, du stress post-traumatique, des préjudices moraux, des heures supplémentaires obligatoires et d'un taux d'attrition élevé. Les services sont incapables de répondre à la demande, ce qui met les communautés en danger. Le travail des paramédics fait déjà l'objet d'une surveillance rigoureuse. La création d'un nouvel organisme de réglementation ne ferait qu'ajouter des frais, de la bureaucratie et des obstacles, tout en ignorant les vraies solutions : un niveau de dotation durable, une rémunération concurrentielle et de bonnes mesures d'aide à la santé mentale tenant compte des traumatismes. Le SCFP demande au gouvernement provincial d'abandonner cette distraction et de travailler plutôt avec la première ligne sur des réformes qui, en se fondant sur des données probantes, sauront renforcer les services médicaux d'urgence en respectant les paramédics, en soutenant leur bien-être et en garantissant à la population un service sûr et fiable.

La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario essuie des critiques pour avoir dépensé près de 855 000 \$ en publicités télévisées visant à redorer son image, alors que le manque d'effectifs qui y règne entraîne délais et longues attentes pour les travailleuses et travailleurs blessés. Le syndicat représentant les 3 800 travailleuses et travailleurs de la CSPAAAT a vivement critiqué cette campagne, y voyant une mauvaise utilisation des fonds et avançant que les cotisations des employeurs devraient servir à améliorer les services de base, à accélérer le traitement des demandes, à rendre les soins de santé plus accessibles et à ajouter du personnel, plutôt qu'à faire tourner des publicités joviales pour un organisme que les travailleuses et travailleurs accidentés sont obligés d'utiliser de toute manière.

Les critiques, notamment les syndicats et l'opposition officielle, affirment que cette campagne est le symptôme d'un problème plus général de priorités mal placées qui voit les organismes publics investir dans leur réputation au lieu d'améliorer concrètement les services. Le syndicat réclame un changement immédiat de mentalité vers des investissements qui soutiennent réellement les travailleuses et travailleurs blessés, qui renforcent les services de première ligne et qui recentrent la CSPAAT sur son mandat fondamental.

À la Conférence des métiers du SCFP-Ontario, une centaine de gens de métier du secteur public ont dénoncé les politiques du gouvernement Ford qui poussent des ouvrières et ouvriers spécialisés à quitter la fonction publique et qui affaiblissent les infrastructures essentielles. Les personnes déléguées ont souligné que les gens de métier syndiqués font fonctionner les écoles, les universités, les hôpitaux et les communautés, mais qu'ils sont confrontés au gel salarial, au sous-investissement chronique et au mépris du gouvernement, ce qui pousse beaucoup d'entre eux à faire le saut au privé. Elles ont également exprimé de vives inquiétudes quant à la conduite du ministre du Travail et à l'impact des enquêtes en cours sur la confiance dans le régime du travail. La conférence s'est conclue sur un appel à un investissement dans les métiers du secteur public dès le prochain budget provincial, en précisant que, pour avoir de bons services publics, il faut respecter la main-d'œuvre syndiquée, la rémunérer équitablement et lui rendre des comptes.

Le CSHO-SCFP a publié un rapport accablant, *Driven to Brink : Projected Cuts to Intensify Ontario's Hospital Crisis*, qui avertit que les mesures d'austérité du gouvernement Ford vont dévaster les hôpitaux ontariens en éliminant plus de 10 000 emplois et en laissant plus de 4 000 lits à l'abandon. Ce document montre que la croissance du financement, limitée à seulement 2 % par an, contraint les hôpitaux à réduire le personnel malgré une croissance de la demande. Résultat, le temps d'attente s'allonge, les couloirs débordent, on précipite les soins et on fait des erreurs évitables. Le personnel de première ligne est poussé à bout, ce qui compromet la sécurité des patientes et patients et la qualité des soins. Le gouvernement néglige sa responsabilité de financer et de doter adéquatement le système de santé. L'étude du CSHO-SCFP souligne que les hôpitaux ontariens manquent cruellement de ressources par rapport à la moyenne nationale. Elle réclame l'embauche immédiate de 48 000 personnes, l'ajout de 6 200 lits et l'injection de 3,2 milliards de dollars dans le financement des hôpitaux. Sans action décisive, prévient-elle, cette crise auto-infligée continuera à mettre en danger autant la clientèle que le personnel.

Manitoba

Les opérateurs d'équipements de la Ville de Winkler ont officiellement adhéré au SCFP au terme d'une campagne de signature de cartes dans le cadre de la loi manitobaine sur la vérification des cartes. Cela renforce notre présence dans le secteur municipal. Le SCFP représente déjà des milliers de travailleuses et de travailleurs municipaux dans le sud du Manitoba, y compris à Morden, et compte maintenant plus de 5 000 membres municipaux dans l'ensemble de la province. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à ces nouveaux membres, qui rejoignent le plus grand syndicat du Canada.

Un récent sondage montre que le premier ministre Wab Kinew et le NPD bénéficient d'un soutien durable et constant, avec l'appui de 53 % des répondants, contre 45 % au début de leur mandat, il y a plus de deux ans. D'ailleurs, ils sont en tête dans presque tous les groupes démographiques et toutes les régions. À Winnipeg, ils remportent 59 % des voix. La popularité du parti tient bon malgré les défis économiques, notamment l'inflation et les droits de douane sur divers secteurs. En outre, il jouit d'un attrait croissant auprès des jeunes, des femmes et même en dehors des bastions urbains habituels. Le NPD doit une grande partie de cette approbation au renforcement des services publics, notamment à ses investissements dans l'éducation, à l'élargissement des programmes sociaux, à l'embauche de personnel de soutien en première ligne et à l'amélioration des soins de santé.

Le SCFP demeure catégorique : le système de santé manitobain ne peut pas se permettre un retour aux politiques conservatrices du précédent gouvernement. Il doit être solide, public et bien financé. Sous le précédent gouvernement, on a fermé des salles d'urgence, on a gelé le salaire de la main-d'œuvre et imposé des scrutins de représentation chaotiques, la privatisation a profité des agences de placement et des services désassurés pour se développer, et le sous-financement chronique a entraîné des licenciements et un stress systémique décrit comme un « désespoir sans bornes ».

Le personnel des soins à domicile était particulièrement sous-valorisé; le salaire, les avantages sociaux et la retraite étaient médiocres. Depuis l'arrivée au pouvoir de Wab Kinew et du NPD, le SCFP fait état d'améliorations significatives : des conventions collectives équitables sans ingérence politique, une bonification des prestations pour soins à domicile, des centaines de nouveaux travailleurs et travailleuses de soutien, ainsi que l'injection d'argent pour améliorer le ratio patient-personnel. Malgré les défis qui subsistent, il faut continuer à prioriser le système de santé public. C'est pourquoi le SCFP insiste pour que le NPD rejette tout retour vers les anciennes politiques conservatrices.

Saskatchewan

Le SCFP 5430 demande au gouvernement de la Saskatchewan d'abandonner son projet de création d'une ligne téléphonique de dénonciation pour s'attaquer plutôt à la grave crise du système de santé : des établissements ferment par manque de personnel; on doit attendre des mois, voire des années, pour une intervention; la main-d'œuvre n'a pas eu d'augmentation de salaire depuis quatre ans. Dans cette situation, investir dans un système de signalement redondant revient à gaspiller les ressources de l'État et à affaiblir le personnel de première ligne. Le gouvernement devrait prioriser la rétention et la rémunération adéquate du personnel, l'amélioration des conditions de travail et la réduction des listes d'attente, plutôt que la création d'une bureaucratie inutile qui ne soutient pas les gens qui font fonctionner le système.

Le SCFP est fier d'accueillir 80 membres à la suite d'une décision de la commission des relations de travail de la Saskatchewan qui affirme résolument le droit fondamental à se syndiquer et à se faire entendre.

Les membres nouvellement accrédités du SCFP 5604 sont des chauffeuses et chauffeurs d'autobus chez Southland Transportation. Ils desservent seize communautés de la division scolaire Horizon. Ils ont su résister à une longue contestation de l'employeur et ont finalement obtenu le soutien de la majorité dans un scrutin de représentation. Cette victoire renforce le droit de s'organiser par communauté et par lieu de travail, plutôt que d'être contraint de s'intégrer à des structures patronales qui diluent la voix des travailleuses et travailleurs. C'est aussi une avancée importante pour donner à ces nouveaux membres les moyens de négocier collectivement un salaire équitable, des conditions de travail plus sûres et le respect au travail.

Le SCFP-Saskatchewan a exhorté le gouvernement provincial à adopter une position ferme en faveur du programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il a averti que l'inaction et la faiblesse de l'engagement de celui-ci plongent les familles, la main-d'œuvre et les centres de la petite enfance dans l'incertitude. En diminuant les frais, en améliorant la formation et en bonifiant les salaires, ce programme a permis des gains concrets. Or, le gouvernement n'a pas tenu sa promesse de créer 46 000 places d'ici 2026, ce qui laisse de nombreuses communautés sans accès aux services. Le SCFP reproche au provincial de ne pas fournir un financement stable et durable, de refuser de négocier une grille salariale provinciale et de ne pas donner la priorité aux services publics et à but non lucratif. Il souligne que, en refusant d'investir, de négocier de bonne foi et de prioriser les services publics et à but non lucratif, le gouvernement risque de détruire les progrès durement réalisés et de faire porter le fardeau de son inaction à la main-d'œuvre et aux familles.

Alberta

En janvier, j'ai eu le privilège de participer à la Réunion des dirigeantes et dirigeants. Ce fut une journée inspirante, grâce aux témoignages de responsables de sections locales de toute la province qui ont partagé leurs réalisations, leurs défis et leur dévouement inébranlable à la défense des intérêts de leurs membres. Candace et moi nous sommes adressés avec fierté à l'assistance pour transmettre des messages de soutien et de solidarité de tout le pays. L'énergie et l'engagement qui régnaient dans la salle nous ont rappelé le pouvoir collectif de notre syndicat. En plus, j'ai pu couper le ruban pour inaugurer la fourgonnette événementielle du SCFP-Alberta ! Surveillez son apparition dans une activité communautaire près de chez vous, elle porte fièrement le logo de la division !

Le Parti conservateur uni de l'Alberta essuie des critiques pour sa position peu claire sur le séparatisme, comme en témoigne le défi qu'a lancé le chef néo-démocrate, Naheed Nenshi, à ses collègues députés : signer un simple engagement affirmant leur fierté du Canada et leur opposition à l'indépendance. Même si l'option séparatiste recueille moins de 10 % d'appuis dans la population, la première ministre Danielle Smith refuse de s'y opposer fermement, préférant parler en termes vagues d'une « Alberta souveraine au sein d'un Canada uni ».

Cette préférence pour la politicaillerie au détriment d'actions concrètes dans les dossiers de la santé, du coût de la vie ou du sous-financement des écoles ne fait que saper la confiance du public et alimenter la zizanie. Son seul mérite, c'est de permettre à des leaders comme M. Nenshi de se distinguer par leur position clairement procanadienne.

Plus récemment, le SCFP a condamné le référendum anti-immigration proposé par le gouvernement Smith. Il y voit une distraction flagrante pour faire oublier les graves problèmes de la santé, de l'éducation, de l'abordabilité et de l'emploi. Au lieu de financer les écoles et les hôpitaux, Mme Smith attise délibérément les divisions et fait des immigrantes et immigrants des boucs émissaires, alors que ceux-ci sont essentiels aux services publics et à l'économie. Elle n'a pas reçu le mandat de privatiser la santé, de réduire les services aux nouveaux arrivants ou d'imposer des restrictions électorales qui ne serviront qu'à décourager la participation et à saper la confiance dans les élections. Les guerres culturelles fabriquées de toutes pièces, les discours alarmistes anti-immigration et l'oppression violente déchirent les communautés, comme nous le constatons chez nos voisins du sud. Les membres albertains du SCFP et leurs communautés méritent mieux. Nous demandons à Mme Smith de déclencher des élections, afin que la population puisse s'exprimer sur l'avenir de la province, plutôt que d'avoir à se prononcer sur un référendum inutile qui sème la zizanie.

Le SCFP-Alberta a lancé une campagne demandant à la première ministre Smith de déclarer l'état d'urgence dans le réseau de la santé, en raison des conséquences dévastatrices du sous-financement chronique, de la réorganisation constante et de l'annulation de projets essentiels comme l'hôpital du sud-ouest d'Edmonton. Le personnel de première ligne et des citoyennes et citoyens ordinaires racontent des histoires poignantes d'attentes interminables, de soins inadéquats et de décès évitables, depuis les communautés rurales dépourvues de services d'urgence jusqu'aux urgences urbaines qui débordent. La négligence du gouvernement a un coût humain. À la mi-janvier, la campagne avait déjà mobilisé 9 000 personnes qui réclament une action immédiate, la protection du système de santé public et des mesures urgentes et décisives pour y rétablir la sécurité, l'accessibilité et la dignité.

Colombie-Britannique et Yukon

En février, le SCFP a participé à la manifestation pour l'éducation postsecondaire de la Fédération des étudiants et étudiantes de la Colombie-Britannique. Étudiantes, étudiants, travailleuses et travailleurs ont réclamé ensemble une augmentation de l'enveloppe destinée aux collèges, universités et écoles polytechniques publiques. Ce rassemblement a fait ressortir le leadership, le militantisme et l'engagement en faveur des valeurs progressistes qui règnent au sein du mouvement étudiant britanno-colombien. On y a vu que l'action collective est cruciale à la défense de l'éducation, de la main-d'œuvre et des générations futures.

En février, les paramédics de la Colombie-Britannique représentés par le SCFP 873 ont voté massivement (à 97 %) en faveur de la grève. Il faut dire que l'impasse des négociations mettait en lumière des décennies d'inaction face aux pénuries de personnel, à l'épuisement professionnel et à l'insuffisance des mesures de soutien. Afin de stabiliser cette main-d'œuvre essentielle, la section locale a exigé des salaires et des avantages sociaux équitables, des ressources plus importantes en matière de santé mentale et des protections contre l'externalisation. Grâce à la détermination des membres, qui ont affiché clairement leur dévouement à leur profession et démontré l'importance d'un service d'ambulance stable, l'équipe de négociation a décroché une entente. Les négociations ont été difficiles, mais le processus a fonctionné. On va maintenant faire une tournée provinciale, en personne et en ligne, pour présenter les détails de cette entente aux quelque 6 000 paramédics, répartiteurs et répartitrices, puis répondre aux questions, en amont du vote de ratification.

Le Conseil des présidences des sections locales scolaires est entré dans une phase critique : la Fédération des enseignantes et enseignants de la C.-B. a repris les négociations et le comité syndical provincial de négociation se prépare à reprendre les pourparlers avec l'association patronale. La solidarité entre les syndicats du secteur public est plus importante que jamais. Avec un peu de chance, les moyens de pression au travail, les manifestations et les revendications visant à renforcer l'éducation publique et faire respecter la main-d'œuvre porteront bientôt leurs fruits. Le SCFP cherche à obtenir une entente équitable prévoyant une augmentation des ressources, des soutiens et des salaires, tout en reconnaissant le rôle essentiel du personnel de soutien dans la réussite des élèves et le bien-être de la communauté. On encourage les membres à s'impliquer, à contacter leur section locale et à suivre les mises à jour au fil des négociations.

Nos membres de la santé communautaire et des professions des sciences de la santé ont conclu des ententes de principe à la fin du mois de février.

Après près d'un an de négociations, la HSPBA (l'association de négociation des professions des sciences de la santé) et la HEABC (l'association patronale de la santé) ont conclu une entente de principe qui marque des avancées dans de nombreux domaines, malgré d'importants défis budgétaires. Celle-ci prévoit des augmentations générales de salaire de 12 % sur quatre ans, ainsi que des gains dans les classifications, les horaires, les primes, les congés spéciaux, la SST, le financement du perfectionnement professionnel, les heures de dégageement des personnes déléguées syndicales et les cotisations professionnelles. Cinq sections locales du SCFP, représentant environ 1 200 membres, font partie de la HSPBA. Leurs représentantes et représentants au comité de négociation de l'association recommandent l'entente aux membres.

La CBA (l'association de négociation du secteur de la santé communautaire), qui représente plus de 17 000 personnes, dont 1 800 membres du SCFP répartis dans quatre sections locales, a elle aussi conclu une entente de principe avec la HEABC, et c'est grâce à l'immense solidarité qui règne entre les membres des sept syndicats de la CBA, ainsi qu'à un fort mandat de grève.

Le comité de négociation a obtenu un processus de transition équitable et transparent pour le transfert des membres du secteur du logement supervisé vers la CBA. Les détails de ces victoires seront communiqués aux membres au cours des prochaines semaines.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

Les membres de la FBA (l'association de négociation des établissements) ont ratifié une convention collective de quatre ans couvrant plus de 67 500 travailleuses et travailleurs du secteur britanno-colombien de la santé. À compter du 1er avril 2025, l'entente prévoit des augmentations salariales annuelles de 3 %, des améliorations à la sécurité et un plan de redressement des salaires visant à réparer les dommages causés par les réductions de 2004. Cette entente devrait renforcer le recrutement et la rétention de personnel tout en remédiant aux inégalités salariales de longue date. Elle comporte un important engagement en faveur du rétablissement de salaires, d'avantages sociaux et de conditions de travail uniformes dans certains pans du secteur privatisé des soins aux personnes âgées. Ces gains, en phase avec les priorités des membres, contribueront à stabiliser la main-d'œuvre, ce qui améliorera les soins.

Le SCFP est fier d'accueillir 150 nouveaux membres de Hamlets of Penticton, qui ont adhéré au SEH-SCFP plus tôt cette année. Ces personnes dévouées du secteur des soins de longue durée prodiguent des soins essentiels et compatissants. Elles peuvent désormais compter sur la force et la protection de notre syndicat !

Transport aérien et compétences fédérales

Les agentes et agents de bord de Pascan sont toujours en grève dans l'espoir d'obtenir un salaire équitable et de meilleures conditions de travail, entre autres revendications. L'employeur tente constamment de recourir à du personnel de remplacement en demandant aux pilotes de faire les tâches des grévistes, une faille dans la législation fédérale anti-briseurs de grève permettant d'utiliser du personnel déjà à l'emploi. L'ALPA a soutenu nos membres à chaque étape du processus; les pilotes qui jouent aux briseurs de grève doivent rendre des comptes à leur syndicat. Nos membres vont bénéficier des bonnes relations entre le SCFP et l'ALPA. Nous partageons les mêmes lieux de travail dans les cieux du Canada, et nous nous soutiendrons toujours.

En 2025, les agentes et agents de bord canadiens ont signalé plus d'une centaine d'incidents concernant des passagers au comportement dangereux ou perturbateur. On parle ici d'agressions, de menaces, de cas d'intoxication, de tabagisme, d'attentat à la pudeur et de refus de respecter les procédures de sécurité, ce qui a entraîné des retards, des déroutements et des interventions d'urgence. Bien que la majorité des signalements concernent des vols de WestJet et des liaisons avec Calgary, on peut présumer que de nombreux incidents n'ont pas été signalés, ce qui reflète les risques et les pressions cachés auxquels les équipes de première ligne sont régulièrement confrontées.

Notre Division du transport aérien, qui représente 20 000 agentes et agents de bord chez onze transporteurs, souligne que la gestion de ces situations très stressantes et dangereuses est une responsabilité cruciale souvent non payée en raison des pratiques salariales dépassées qui ne rémunèrent le personnel qu'en vol, alors que ces situations surviennent aussi au sol. Voilà qui fait ressortir l'urgence de rémunérer équitablement ces personnes pour toutes les heures travaillées et de reconnaître leur rôle essentiel dans la sécurité des passagers et le désamorçage des situations dangereuses.

Le SCFP 8125, qui représente plus de 4 700 membres du personnel de cabine de WestJet et d'Encore, dénonce la folle décision de WestJet de rapprocher les sièges à 28 pouces. Celle-ci, largement condamnée, compromet directement la sécurité, enflamme les tensions entre passagers et pousse la première ligne à bout. La compagnie a refusé d'écouter les avertissements du personnel de cabine. Résultat, on assiste à une recrudescence des conflits à bord, à une escalade de l'agressivité envers le personnel et à une montagne de dommages physiques et émotionnels pour les travailleuses et travailleurs qui ont dû gérer les retombées d'une expérience commerciale qu'ils n'avaient ni conçue ni soutenue. Cet échec démontre hors de tout doute que WestJet a fait fi de l'expertise de la première ligne et qu'elle a priorisé ses profits plutôt que les individus. Alors que les négociations se poursuivent, le SCFP 8125 exige la fin du travail non payé, la pleine rémunération de chaque heure travaillée et un changement fondamental par rapport aux décisions unilatérales de l'entreprise. Pour elle, il est impossible d'opérer en toute sécurité, de travailler dignement et de vivre une belle expérience comme passager si le transporteur traite son personnel comme jetable.

Après avoir rejeté massivement les salaires proposés dans l'entente de principe de l'automne 2025, les agentes et agents de bord d'Air Canada ont conclu la phase d'arbitrage. La sentence arbitrale a imposé les mêmes salaires que les membres avaient rejetés à 99,1 %, à l'exception d'une augmentation supplémentaire de 1 % pour les membres de Rouge. Plus de 10 000 agentes et agents de bord avaient mené des moyens de pression pendant des années en raison de salaires insuffisants et de travail non rémunéré, pour finalement voir le gouvernement fédéral utiliser de vastes pouvoirs ministériels afin de servir les intérêts de l'employeur et d'ordonner leur retour au travail. Les membres de la composante Air Canada du SCFP ont fait preuve d'un courage remarquable en défiant cette loi de retour au travail, réalisant des gains historiques sur la question du travail non rémunéré. Le SCFP demande au gouvernement d'adopter le projet de loi C-247, un projet de loi d'initiative parlementaire du Nouveau Parti démocratique, qui abrogerait l'article 107 du Code canadien du travail, mettrait fin à ce pouvoir ministériel excessif et rétablirait l'équilibre dans les négociations du secteur fédéral en protégeant le droit de grève.

Les résultats de l'enquête du gouvernement fédéral sur le travail non rémunéré ont été publiés en février. Le SCFP, qui représente environ 20 000 agentes et agents de bord partout au Canada, a critiqué la conclusion de l'enquête, qui préconise que les compagnies aériennes procèdent à des autovérifications, la jugeant tout à fait inadéquate et comparable à confier la garde du poulailler au renard. Les données montrent que les agentes et agents de bord travaillent en moyenne 35 heures par mois sans rémunération.

Même les grandes compagnies aériennes ont reconnu l'existence de ce travail non payé. Selon un sondage public, 90 % des répondantes et répondants appuient la fin du travail non rémunéré. Pourtant, la ministre Patty Hajdu et le gouvernement libéral continuent de se ranger du côté des compagnies aériennes milliardaires plutôt que de s'attaquer à ce problème. Le SCFP demande au gouvernement d'adopter le projet de loi C-250, un projet de loi d'initiative parlementaire du Nouveau Parti démocratique, qui comblerait la lacune du Code canadien du travail et réglerait cette question une fois pour toutes.

Recrutement

Pendant la période de référence du 1er décembre 2025 au 28 février 2026, le SCFP a accueilli 673 nouveaux membres dans douze unités de négociation. Il y a actuellement 152 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous vaudraient 59 117 nouveaux membres.

Notre région de l'Atlantique mène trois campagnes qui, si elles aboutissent, nous apporteront 2 411 membres, dont 2 356 dans le secteur de l'éducation.

Dans les Maritimes, on compte huit campagnes en cours qui pourraient amener 430 membres au SCFP, dont 299 dans les services d'urgence et de sécurité.

Le Québec compte 29 campagnes en cours dans divers secteurs; elles pourraient nous valoir 12 012 nouveaux membres.

La région de l'Ontario poursuit ses efforts de syndicalisation, avec 23 campagnes en cours dans divers secteurs qui ont le potentiel d'ajouter 16 915 nouveaux membres à notre syndicat, dont 5 069 dans les services municipaux.

Le Manitoba a dix-sept campagnes en cours qui pourraient voir 1 391 nouveaux membres se joindre à notre syndicat, dont 1,232 dans le secteur de l'éducation.

La Saskatchewan mène vingt campagnes dans divers secteurs. Celles-ci pourraient nous valoir 1 802 membres, dont 1 542 dans le secteur de l'éducation.

La région de l'Alberta a dix campagnes en cours qui totalisent un potentiel de 7 424 membres. Six d'entre elles se déroulent dans le secteur de l'éducation, où le SCFP espère ajouter 7 107 membres à ses rangs.

En Colombie-Britannique, 30 campagnes sont en cours dans divers secteurs, notamment la santé, les services sociaux, les services municipaux, les services d'urgence et de sécurité, et la culture, les loisirs et le divertissement. On parle d'un gain possible de 16 726 membres.

In Memoriam/Points personnels

Membres

Richard Anstett	SCFP 79, Ontario
Neil Harris	SCFP 54, Ontario
Joel Duff	SCFP 54, Ontario
Rhonda Akan	SCFP 3766, Saskatchewan
Rodney Winsor	SCFP 1349, T.-N.-L.
Maciej (Matthew) Zawadski	SCFP 1870, Î.-P.-É.
Joanne McMullan	SCFP 2020, Colombie-Britannique
Walter Kornacki	SCFP 122, Ontario
Anne Patridge	SCFP 87, Ontario

Membres du personnel à la retraite

Joan MacNeil	Secrétaire Bureau de Sydney
Johnny Pizar	Conseiller syndical Bureau de Québec
Elsie Doris Dixon	Conseillère syndicale Bureau régional de la Colombie-Britannique
Colin Lambert	Directeur du Service de santé et de sécurité Bureau national

En toute solidarité,

Le président national,



MARK HANCOCK

:sg/sec